



La lettre du réseau national des sports de nature

n° 86 avril 2013

Tourisme et sports de nature

- > Joël GIRAUD, vice-président à l'Action régionale pour le massif alpin, région PACA et Pierre MEFFRE, conseiller régional délégué au Tourisme, président du comité régional du Tourisme, région PACA
- > La mise en tourisme des sports de nature
- > Schéma régional des sports des loisirs sportifs de nature en Picardie
- > Brèves du réseau

Le point de vue de...

- ➔ **Joël GIRAUD, vice-président à l'Action régionale pour le massif alpin, région PACA**
Pierre MEFFRE, conseiller régional délégué au Tourisme, président du comité régional du Tourisme, région PACA

Provence - Alpes - Côte d'Azur, une région pleine nature !

Territoire d'excellence pour la biodiversité et le tourisme, avec une dizaine de parcs nationaux et régionaux et plus de 200 millions de nuitées par an, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA) est une des premières destinations « nature » en France et dans le monde. Elle offre une grande diversité de paysages, sites et itinéraires de la mer à la montagne, permettant la pratique d'activités sportives, ludiques, naturalistes et culturelles.

Soucieux de préserver cet environnement exceptionnel pour les générations futures qui souhaiteraient habiter ou visiter ce territoire, le conseil régional et ses partenaires, en particulier les acteurs du monde sportif et les gestionnaires d'espaces naturels, ont fait du tourisme durable leur cheval de bataille pour assurer un développement en cohérence avec les objectifs européens de croissance verte et d'intégration sociale. Que ce soit dans le cadre de son nouveau schéma régional de développement touristique, de ses programmes régionaux d'aménagement durable et solidaire pour la montagne ou encore de la charte européenne du tourisme durable, la région a mis la notion d'écotourisme au cœur de ses politiques publiques. La conception des projets d'aménagements d'infrastructure intègre des formes de gouvernance créatrices d'emplois et des méthodes de gestion permettant de limiter la fréquentation et les impacts sur les milieux naturels.

Accessibilité aux personnes handicapées, préservation de la biodiversité, dynamisation des territoires par le développement d'événements inter-

nationaux, fédération des acteurs, soutien à l'emploi et à l'émergence de filières de formation de jeunes et de petites entreprises fabriquant des matériels innovants et performants, sont autant d'enjeux qui retiennent quotidiennement l'attention des acteurs régionaux et locaux, tous ambassadeurs d'un territoire d'excellence.

Ainsi, la région PACA a été retenue en 2010 comme pionnière au niveau national pour développer le volet « activités » du Plan Qualité Tourisme en concertation avec les professionnels et en relation permanente avec les publics et leurs attentes.

Parmi plus de 1 000 entreprises touristiques désormais labellisées en région PACA, les prestataires d'activités de pleine nature s'engagent, dans des sites magiques, à proposer aujourd'hui des produits et des prestations de qualité, contrôlés et certifiés par un organisme pluriel indépendant, à l'issue de formations qualifiantes.

Le comité régional du tourisme valorise les professionnels ayant obtenu le label, notamment auprès des clientèles de proximité qui pratiquent en toutes saisons.

Soucieuse de progresser dans le partage des savoirs et des savoir-faire, la région PACA est aux côtés des organisateurs de la 2^e édition de Nature & Sports Euro'Meet qui aura lieu à Liptovsky Mikulas (Slovaquie) du 2 au 4 octobre 2013.

Nous souhaitons pour cet événement le meilleur succès et la plus grande réussite possibles.





➔ La mise en tourisme des sports de nature

Les sports de nature sont un levier économique et de création d'emploi sous-exploité par les territoires. Les professionnels du tourisme et des sports de nature doivent être accompagnés pour anticiper une concurrence croissante et les profondes mutations de notre société.

L'ensemble des acteurs du tourisme, des professionnels des sports de nature et des territoires peuvent ainsi contribuer à la construction des destinations d'excellence « sports de nature » à l'instar du travail mené par l'association France Vélo Tourisme¹.

Depuis le Comité interministériel du tourisme de 2003, le réseau national des sports de nature travaille pour une meilleure structuration de la filière des loisirs sportifs de nature.

Les objectifs visés sont les suivants :

- > réunir les acteurs du tourisme et des sports de nature pour structurer l'offre et la commercialisation des sports de nature ;
- > engager la professionnalisation du secteur par des formations appropriées ;
- > adapter et qualifier les produits sports de nature aux exigences touristiques ;
- > mettre en œuvre une politique territoriale pour développer des destinations « sports de nature ».

Outils pour une professionnalisation du secteur

Les études socio-économiques montrent que si les retombées directes des activités de loisirs sportifs de nature sont parfois limitées, les retombées indirectes, en revanche, sont importantes : hébergement, restauration et autres services. Sources de nombreux emplois, les loisirs sportifs de nature constituent un des principaux piliers de l'économie locale dans les territoires. Cependant, si les professionnels des sports de nature maîtrisent généralement leur discipline, ils ne possèdent pas toujours l'ensemble des compétences nécessaires à leur valorisation touristique. Ces dernières années, les réformes concernant les diplômes sportifs ont permis d'intégrer des modules de formation relatifs au diagnostic territorial, à la démarche qualité, au travail en réseau de professionnels et à la commercialisation.

Atout France, avec de nombreux partenaires du réseau des sports de nature, a développé des méthodes et des outils d'aide à l'amélioration de la conception et de la commercialisation des produits « sports de nature ». Cette base méthodologique constitue le socle de sessions de formation professionnelle continue dans ce domaine.

Le guide méthodologique intitulé *Valorisation des loisirs sportifs de nature* propose, une démarche en cinq phases, de l'évaluation du fonctionnement d'une structure et de la qualité des prestations, à la mise en place d'un processus d'amélioration vers une démarche qualité. Il souligne le rôle clef que joue l'animateur de la politique touristique du territoire ou de la politique de développement de la filière (syndicat et fédération sportive) dans l'identification des

acteurs, l'accompagnement dans cette mise en tourisme et la structuration de l'offre.

Pour compléter cette offre de formation, et apporter notamment des connaissances spécifiques à un milieu, des parcours de formation en ligne sont en cours de construction. Le premier parcours sera destiné aux professionnels travaillant en montagne et sera ouvert en septembre 2013.

Cet outil est réalisé en partenariat avec le comité régional de tourisme Rhône-Alpes avec la collaboration du syndicat national des Accompagnateurs en montagne et du centre national de Ski nordique et de Moyenne montagne.

Par ailleurs, un deuxième guide spécifique aux sports et loisirs nautiques, vient d'être publié. Il a pour objectif d'apporter plus de visibilité sur ce secteur et sur les démarches innovantes des destinations littorales.

dans le secteur des activités sportives et de loisirs. Lors du comité national de sélection du 1^{er} décembre 2011, le dispositif Engagement Qualité PACA est le premier à avoir été reconnu Qualité TourismeTM pour les activités sportives et de loisirs. Vingt-deux établissements sont aujourd'hui labélisés. Ainsi, en 2012, le dispositif Qualité Sud de France (Languedoc-Roussillon) a été reconnu. Ce dispositif a notamment mis en place un outil d'auto-évaluation³ des professionnels et un cahier des charges par famille d'activité : équestre, escalade, randonnée, vol libre, plongée et voile. Le dispositif École française de surf de la fédération française de Surf est le premier réseau sportif national reconnu par Qualité TourismeTM pour le volet « Activités sportives et de loisirs ». Cinq écoles de surf sont déjà labélisées.

D'autres régions et fédérations sportives ont déposé leurs dossiers auprès du ministère en charge du Tourisme. Ils seront soumis au comité national de sélection d'ici la fin de l'année 2013.

Afin d'accompagner les régions et les réseaux nationaux non engagés dans cette démarche, le ministère en charge du Tourisme va mettre en place des référentiels types, qui permettront d'aider à la construction des démarches qualité.

D'ici l'été, un nouveau site internet Qualité TourismeTM sera mis en ligne. Ouvert au grand public, il proposera un moteur de recherche des établissements labélisés, tout en maintenant l'espace dédié aux professionnels.



Les démarches qualité : une structuration de l'offre touristique de sports de nature

Afin de conserver sa compétitivité en matière de tourisme, la France doit s'appuyer sur la qualité de son offre touristique qui est parfois remise en cause par des enquêtes « clientèle ». Le Plan Qualité Tourisme a été lancé en vue d'améliorer la qualité de cette offre, la visibilité des prestations offertes par les professionnels, mais aussi pour améliorer l'organisation du tourisme en France. Qualité TourismeTM est une marque qui reconnaît des démarches qualités mises en place par les réseaux nationaux de professionnels (commercial ou associatif), organismes nationaux et les fédérations régionales d'acteurs institutionnels du tourisme local².

Depuis le 23 juin 2011, cette marque peut être attribuée à des dispositifs de démarche qualité

1 - www.francevelotourisme-partenaires.com

2 - Règlement d'usage de la marque collective Qualité tourisme / Ministère en charge du Tourisme, 2010 : www.qualite-tourisme.gouv.fr

3 - www.qualite-suddefrance.com

Pour en savoir plus :

>> David RONTET
david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr

>>> Publications d'Atout France :
www.atout-france.fr/publication

>>> Exemples de démarches qualité
www.surfingfrance.com
www.qualite-suddefrance.com
www.qualite-tourisme.gouv.fr

→ L'expérience du mois : Schéma Régional des Sports des Loisirs Sportifs de Nature (SRLSN) en Picardie

Structures porteuses du projet : La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), service Développement local, Tourisme et Artisanat, Le conseil régional de Picardie, service des Sports, du Tourisme et de l'Environnement, le Comité Régional du Tourisme (CRT), le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)

Enjeu : Développement des territoires par les sports de nature

Échelle territoriale : Régionale

Résumé : L'écriture et la mise en œuvre du SRLSN en Picardie a débuté en 2006. L'aspect novateur de cette démarche réside dans sa dimension régionale et dans la dynamique partenariale qui l'anime. Cinq acteurs pilotent ce schéma : la DRJSCS, la DIRECCTE (service Développement local, Tourisme et Artisanat), le conseil régional (service des Sports, du Tourisme et de l'Environnement), le CRT et le CROS.

Cinq axes structurent ce schéma :

- > faire des loisirs sportifs de nature une des filières de développement touristique de la Picardie ;

- > favoriser le développement des pratiques régionales des loisirs sportifs de nature sous leurs différentes formes ;

- > créer et renforcer les liens entre le développement des loisirs sportifs de nature et les espaces naturels de la Picardie ;

- > mettre en réseau les acteurs régionaux des loisirs sportifs de nature ;

- > soutenir les démarches qualité dans le domaine des loisirs sportifs de nature.

Ces cinq axes sont déclinés en douze actions concrètes, qui seront évaluées cette année afin d'adapter le schéma au contexte actuel avec une mise en œuvre dès 2014. En lien avec le 1^{er} objectif de développement touristique, une démarche d'accompagnement a été lancée début 2011. L'enjeu est d'améliorer la structuration des prestataires de loisirs sportifs de nature par une démarche de professionnalisation de leurs activités. Sur le plan économique, ce projet peut faire émerger et renforcer, lorsqu'elle existe, une économie viable et créatrice d'emplois ne pouvant être délocalisés. Par ailleurs, le développement des pratiques des loisirs et sports de nature est envisagé sous un angle raisonné pour limiter leurs impacts sur l'environnement.

>> Cliquez ici pour avoir le descriptif complet de l'expérience (tapez « Picardie » dans le moteur de recherche).

*European Network of Outdoor Sports

ENOS* Experiences
Consulter / Partager

Découvrez d'autres expériences

www.sportsdenature.gouv.fr



→ Témoignage

Christophe JAVAUDIN,
Animateur du SRLSN Picardie (CROS)

« Le schéma régional n'est pas un but en soi mais bien un moyen, un outil au service du développement maîtrisé des loisirs sportifs de nature et du territoire »

L'ouverture au tourisme n'est pas vraiment habituelle pour les clubs sportifs. Comment adhérents au projet et quelles évolutions concrètes cela entraîne-t-il dans leurs activités ?

Il est vrai que les associations sportives ne sont pas traditionnellement tournées vers le tourisme, mais il faut quand même noter qu'historiquement, certaines disciplines ont un lien très fort avec le tourisme et la découverte du patrimoine, à tel point que leur appellation en porte l'empreinte. En outre, certaines fédérations ont rapidement compris les enjeux d'une ouverture au grand public.

Lorsque l'on parle de tourisme, on pense souvent à des personnes étrangères à la région qui viendraient la découvrir pendant des vacances et week-ends. Il faut bien voir qu'en Picardie, une part non négligeable de l'activité touristique est générée par les Picards eux-mêmes qui viennent profiter des espaces naturels pendant leur temps libre.

Pour ce qui est de l'adhésion des clubs sportifs, on peut la qualifier de fluctuante. Elle est liée avant toute chose au projet de l'association et donc à la volonté de l'équipe dirigeante en place. Très concrètement si l'association souhaite s'engager dans cette voie, elle doit redé-

finir, faire partager son projet au sein du club et adapter son organisation pour mettre en place des prestations touristiques. Cela va entraîner des évolutions au niveau des horaires d'ouverture du club, au niveau des moyens matériels et humains, etc. Ces évolutions demandent évidemment du temps, des compétences et donc un accompagnement que nous proposons dans le cadre du schéma, notamment par la mise en œuvre d'un parcours de formation.

Votre catalogue de formation 2012 comprenait 30 formations. Comment avez-vous construit cette offre et quel bilan en tirez-vous ?

Pour construire l'offre de formation, il nous fallait avant tout recueillir les besoins du terrain. Nous avons commencé par un travail de recensement qui nous a permis d'identifier, avec l'aide de nos partenaires, 63 prestataires touristiques de loisirs sportifs de nature sur la région (dont 75 % sont des associations). 61 ont accepté de rentrer dans une démarche d'accompagnement. La plupart des besoins en formation recensés correspondaient à une offre déjà existante, éclatée entre les pilotes et partenaires du schéma et donc peu lisible. Nous avons donc concentré et réorganisé l'information dans un document unique.

L'évaluation de cette première année nous montre que l'offre proposée correspond à 95 % aux attentes, ce qui nous amène à poursuivre cette action en 2013. Le principal frein identifié est le manque de temps et de disponibilité des dirigeants associatifs qui œuvrent déjà au fonctionnement et à la gestion quotidienne de leur structure avec parfois des équipes restreintes.

Comment s'est construit ce premier schéma régional et quelles sont les intérêts de cette démarche ?

Les premières rencontres régionales des loisirs sportifs de nature en 2006 sont à l'origine de ce schéma. Elles ont permis aux différents acteurs régionaux d'échanger et de faire émerger une volonté de travail en commun qui s'est formalisée par la mise en œuvre du premier schéma 2008-2013.

Les principaux intérêts d'un schéma régional sont la mise en réseau des acteurs, la mutualisation des compétences et des moyens au service d'un projet concerté et cohérent. Le schéma régional n'est pas un but en soi mais bien un moyen, un outil au service du développement maîtrisé des loisirs sportifs de nature et du territoire.

>> Voir le parcours de formation



Actus

Le Conseil National du Sport (CNS) et les sports de nature

Le CNS a été officiellement créé par le décret n° 2013-289 du 4 avril 2013. Cette instance de concertation sur la politique du sport regroupant l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif, les acteurs économiques et sociaux de la branche du sport et les principales institutions publiques partenaires, a pour objet d'examiner toute question d'intérêt commun relative à la définition et à la mise en œuvre de la politique du sport. Il comprend une commission « égalité des territoires » qui devrait assurer entre autres le suivi des actions menées pour améliorer l'accès aux espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature. Elle devrait formuler des propositions relatives à la coordination des acteurs en matière d'équipement sportif et de nature, pour contribuer au développement du sport.

www.legifrance.gouv.fr

France vélo Tourisme, une marque commune pour promouvoir le tourisme à vélo

Pour la première fois en France, des acteurs publics et privés s'associent sous une marque commune, France Vélo Tourisme, pour développer et promouvoir une filière de tourisme durable qui conjugue développement économique, éco-mobilité, valorisation du patrimoine et aménagement du territoire. Le tourisme à vélo répond à une demande sociale, le portail France Vélo Tourisme y apporte une réponse concrète.

www.francevelotourisme.com

Une convention nationale pour organiser l'accueil et l'information des cyclistes en forêt

Le 13 mars 2013, David LAPPARTIENT, président de la fédération française de Cyclisme et Pascal VINÉ, directeur général de l'office national des Forêts, ont signé une convention nationale portant sur la pratique du vélo et du VTT en forêt domaniale. Elle a pour objectif de responsabiliser les usagers et de favoriser leur autonomie dans des espaces naturels souvent déjà très fréquentés et parfois fragiles.

www.onf.fr

Outdoor Sports Valley accompagne les créateurs d'entreprises

Depuis 2011, l'association Outdoor Sports Valley (OSV) accompagne les créateurs d'entreprises innovantes dans le domaine des sports outdoor afin de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire et de renouveler le tissu économique. D'abord appliqué à la Haute-Savoie, cet accompagnement s'étend désormais aux entreprises installées en Savoie. Ce projet est né de l'étroite collaboration entre OSV, la chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie, la chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie, l'association Initiative Grand Annecy et le Réseau Entreprendre 74. Ce concept de parrainage par des chefs d'entreprises d'expérience du secteur, apporte chaque année, un soutien aux nouveaux créateurs implantés en Haute-Savoie depuis moins de 3 ans.

www.outdoorsportsvalley.org

Nouvelle recrue !

Marie PICUIRA a rejoint notre équipe et nous avons le plaisir de lui souhaiter la bienvenue ! Elle est chargée, d'une part des travaux relatifs aux manifestations sportives de nature (évaluation des retombées sur les territoires, enquête nationale sur la volumétrie), d'autre part de la coordination et l'animation d'un observatoire partagé des sports de nature. Titulaire d'un master 2 « Loisirs Tourisme et Développement territorial », forte d'expériences variées (conseil général de Haute-Savoie, communauté de communes du Bas-Armagnac...), dotée d'une bonne humeur contagieuse et d'un goût prononcé pour les activités sportives de nature, sa collaboration aux travaux du réseau sera sans nul doute fructueuse.

Journée technique Structuration de l'offre touristique de sports de nature

Le 14 juin à Montpellier



Inscrivez-vous !

et découvrez le programme sur

www.sportsdenature.gouv.fr

Le Conservatoire du littoral sensibilise les sportifs de nature

C'est dans le Calvados, sur le site d'Omaha Beach, lors de la 3^e édition d'Omaha Beach Trails et Randos, que le Conservatoire du littoral a mené une action de sensibilisation des pratiquants en partenariat avec l'organisateur de cette manifestation. La démarche a consisté en un échange direct avec les participants autour d'une plaquette pédagogique pour leur faire découvrir cet espace naturel spécifique et comprendre les enjeux de sa préservation. Les participants ont ensuite été invités à répondre à une enquête d'évaluation de cette démarche. L'une des pistes dégagée par l'analyse des résultats est que le Conservatoire aurait intérêt à « s'investir auprès de ce public sportif au travers de « chantier nature » [...] ainsi, les pratiquants « formés » deviendraient les ambassadeurs des bonnes pratiques à adopter sur un espace naturel fréquenté ».

www.sportsdenature.gouv.fr

En kiosque

Panorama des situations professionnelles du champ des activités physiques et sportives

Ce panorama, réalisé par le Cafemas, propose « une vision et une représentation synthétique d'un champ professionnel large, aux contours difficiles à cerner et aux relations souvent complexes avec d'autres champs professionnels » pour appréhender les questions relatives à l'organisation des métiers, de l'emploi et des formations.

www.cafemas.fr

Enquête auprès des professionnels des sports de nature

Dans le cadre du projet « Appui technique à la pratique durable des sports de nature », initié en 2009 par l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA), et l'intégration de la filière « Éducation à l'environnement » au sein du Collège des Sports de nature, animé par l'Agence de Développement Touristique (ADT) d'Ariège-Pyrénées, une étude a été menée auprès des professionnels des sports de nature du département. Cette enquête réalisée par l'ANA, complète l'étude départementale, pilotée par l'ADT, sur les retombées socio-économiques et environnementales des loisirs sportifs de nature (Res'pir, cf. lettre n° 72) et a pour objectif de définir les besoins de ces professionnels en matière de formation à l'environnement pour améliorer leur propre connaissance du milieu naturel et en outil de sensibilisation à destination de leurs publics.

www.ariegenature.fr

Les sports de nature en Aquitaine, un véritable enjeu pour le territoire

Les actes de la première Rencontre régionale des sports de nature (Bordeaux-Lac, 9 novembre 2012) ont été publiés. « L'objectif de cette rencontre était double : construire une vision partagée des enjeux que représentent ces activités et imaginer collectivement des pistes de travail structurantes pour la création d'une instance de concertation régionale. Les sports de loisirs représentent un enjeu économique et social fort pour la région Aquitaine, cependant ces activités exercent une pression non négligeable sur le milieu naturel. Cette rencontre a été l'occasion de débattre et réfléchir à un modèle de développement équilibré. »

www.crosaquitaine.org

À venir

Sports et Territoires

23 et 24 mai 2013 - La Rochelle (Vendée)

www.sportsetterritoires.fr

La Fédération Française de Spéléologie (FFS) célèbre ses 50 ans !

Congrès annuel de la FFS.

18 au 20 mai 2013 - Millau (Aveyron)

www.millau2013.ffspeleo.fr

Proposez une actualité !

Abonnez-vous à la lettre

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre »

www.sportsdenature.gouv.fr